



SUD Industrie 49  
14 place Imbach  
49100 Angers

A l'attention de Mme Elise Lambert  
Responsable des Ressources Humaines  
SOREEL  
18 rue de la Gâtine  
ZAC du Cormier  
BP 50426  
49304 Cholet Cedex

**Recommandé avec A/R N° 1A 158 117 8450 6**

A Angers, le 29 septembre 2022,

**Objet : Création d'une section syndicale au sein de l'entreprise SOREEL**  
**Désignation d'un Représentant de Section Syndicale**

Mme Elise Lambert,

Conformément aux dispositions de la loi du 20 août 2008, rénovant la démocratie sociale, retranscrites dans le Code du Travail dans l'article L 2142-1 ; et conformément aux dispositions conventionnelles ;  
le syndicat SUD Industrie 49, enregistré à la mairie d'Angers sous le numéro 731, créé une section syndicale dans l'entreprise SOREEL dont le siège social se situe 18 rue de la Gâtine à Cholet.

Nous vous remercions de mettre un panneau d'affichage à disposition de cette section syndicale sur les différents établissements de votre entreprise.

Conformément aux dispositions des articles L 2142-1-1, L 2142-1-2 et L 2142-1-3 ; et conformément aux dispositions conventionnelles ;  
le syndicat SUD Industrie 49 désigne M. Jérémy Petitjean en qualité de Représentant de Section Syndicale (RSS) de l'entreprise SOREEL.

Cette désignation prend effet immédiatement et nous vous demandons de procéder à l'affichage de ce courrier sur l'ensemble des panneaux afin que le personnel puisse en prendre connaissance sur le site de Cholet, ainsi que celui de Dagneux.

Nous vous remercions également de prendre attache avec notre RSS pour définir les modalités d'accès à la BDESES, de remise de la totalité des accords en vigueur dans l'entreprise ou bien encore concernant les panneaux d'affichage sur tous les sites et leur accès pour notre représentant.

En espérant que M. Petitjean pourra exécuter son mandat sans difficultés.

Recevez, Mme Elise Lambert, nos salutations militantes.

Pour SUD Industrie 49  
Le Co-Secrétaire

M. Florent CARIOU